

BACCALAUREAT GENERAL ET TECHNOLOGIQUE 2026 - EVALUATIONS PONCTUELLES EDS non poursuivi en terminale
Documents à fournir par les candidats individuels

Libellé épreuve	Durée épreuve	Documents à transmettre au jury avant l'épreuve	Modalités de transmission des documents	
			Candidats individuels	Documents à remettre au jury le jour de l'épreuve
Arts plastiques	Oral 30 min (sans préparation)			Document de synthèse incluant - un corpus de 5 œuvres - carnet de travail - 2 réalisations plastiques
Cinéma-Audiovisuel	Oral 30 min (sans préparation)	Réalisation audiovisuelle/ DVD, fichier audiovisuel, clé USB, document de synthèse et carnet de création	A transmettre par mail à ce.dec1@ac-bordeaux.fr pour le mercredi 13 mai 2026	
Danse	Oral 30 min (sans préparation)	Document de synthèse et carnet de bord		
Histoire des Arts	Oral 30 min (sans préparation)			Document de synthèse et dossier d'œuvres
Musique	Oral 30 min (sans préparation)	Document de synthèse	A transmettre par mail à ce.dec1@ac-bordeaux.fr pour le mercredi 13 mai 2026	Enregistrement audio-vidéo d'une pièce musicale
Théâtre	Oral 30 min (sans préparation)	Document de synthèse et carnet de bord		
Langues Littératures et cultures étrangères et régionales	Oral 20 min (sans préparation)			Dossier personnel
Littérature et langues et cultures de l'Antiquité	Oral 15 min Préparation 30 min			Liste des textes étudiés
Education physique, pratiques et culture sportives	Oral 30 min (sans préparation)	Carnet de suivi	A transmettre par mail à ce.dec1@ac-bordeaux.fr pour le mercredi 13 mai 2026	
Innovation technologique (STI2D)	Oral 20 min (sans préparation)			Support numérique réalisé par le candidat sur la base d'un dossier technique Ce dossier technique est remis au candidat 5 semaines avant la date de l'épreuve.
Sciences de gestion et numérique (STMG)	Oral 20 min (sans préparation)	Dossier d'étude de gestion	A transmettre par mail à ce.dec1@ac-bordeaux.fr pour le mercredi 13 mai 2026	

Textes de référence :

[Note de service du 29 juillet 2021 parue au BOEN n° 31 du 26 août 2021 \(voie générale\) modifiée par les notes de service du 24 novembre 2021 et du 5 décembre 2023](#)

[Note de service du 29 juillet 2021 publiée au BOEN n° 31 du 26 août 2021 \(voie technologique\) modifiée par la note de service du 24 novembre 2021 parue au BOEN n° 45 du 2 décembre 2021](#)

Candidats individuels et CNED : merci de nommer les documents que vous transférez au rectorat en respectant cette règle : NOM Prénom - libellé épreuve - n° de commission (ex : DUPONT Léon-Arts plastiques-ARPL05)

Le n° de commission est indiqué sur votre convocation